



Pole d'Équilibre Territorial et Rural du Pays du Gévaudan-Lozère

Les locaux dédiés au PETR



Les locaux

Le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère est installé dans la zone d'activités Sainte-Catherine (830 avenue de la Méridienne) à Marvejols.

Accueil de nouvelles populations

Une des missions principales de la chargée de mission accueil et maintien de nouvelles populations porte sur l'accompagnement individualisé des personnes souhaitant s'installer en Lozère ou étant récemment installées sur le Département.

Cet accompagnement est axé sur les volets suivants :

- les projets de création d'activités
- la recherche d'emploi salarié
- le renseignement sur la vie quotidienne

Chaque année les trois territoires lozériens (PETR du Pays Gévaudan Lozère, PETR Sud Lozère et l'Association Terres de Vie en Lozère) co-organisent la session accueil. Cet événement a pour but de proposer un accompagnement accéléré aux personnes souhaitant concrétiser leurs projets de création d'activité en Lozère.

La chargée accueil et maintien de nouvelles populations a aussi pour mission de développer la **démarche Comm'une Nouvelle Vie** avec les communes volontaires. Cette démarche, **innovante à l'échelle nationale, lancée à l'échelle départementale en juin 2019, consiste à renforcer l'attractivité des communes lozériennes pour celles et ceux qui l'habitent ou envisagent de s'y installer.**

La mise en valeur des potentiels des collectivités et le développement de leurs qualités d'accueil contribueront à faire de

notre Département une destination de choix au sein de la région Occitanie.



Les participations aux événements de promotion et de prospection organisés par le Département (La Lozère en Lettre Capitole à Toulouse, Plus Belle la Vie en Lozère à Marseille, etc.) font également parti des actions menées par la chargée de mission.

Autorisations du Droit des Sols

La Loi ALUR du 24 mars 2014 impose le transfert de l'instruction technique des autorisations d'urbanisme aux communes de moins de 10 000 hab. ou faisant partie d'un EPCI de 10 000 habitants. La Commune reste obligatoirement le Guichet unique et l'interlocuteur principal des pétitionnaires.

Le PETR a décidé afin de palier au désengagement de l'état de mutualiser les moyens des 4 Communautés de Communes afin de créer un pôle urbanisme et répondre aux demandes d'instructions.

Sur le territoire du PETR, 12 communes sont concernées :

CC Terres d'Apcher Margeride Aubrac : Albaret Sainte-Marie, Le Malzieu-Forain, le Malzieu-Ville, Rimeize, Saint-Alban-sur-Limagnole, Saint-Chély d'Apcher, Saint-Léger-du-Malzieu, La Fage-Saint-Julien ;

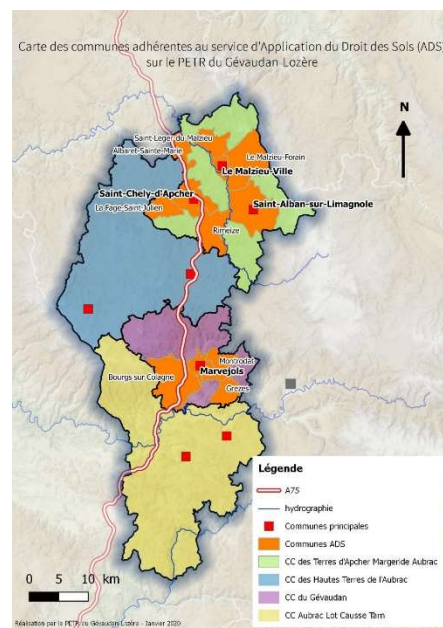
CC du Gévaudan : Montrodat, Grèzes, Marvejols, Bourgs-sur-Colagne (Chirac et le Monastier).

Afin de répondre à cette demande, deux agents sont en charge de cette mission : M. Johann BANCILLON responsable et instructeur, et Mme Lydie ROCHER instructrice.

Les prestations principales sont les suivantes :

- Instruction des dossiers d'urbanisme ;
- Conseils et accompagnement des communes et porteurs de projets souhaitant réaliser des projets structurants ;
- Formation des secrétaires de mairies en charge de l'urbanisme

Chaque année ce ne sont pas moins de 750 dossiers qui sont instruits par le Service ADS.



Contrat de Ruralité

Depuis 2017, le PETR du Gévaudan-Lozère conclu avec l'Etat le contrat de ruralité.

Ce contrat coordonne les moyens financiers et prévoit l'ensemble des actions et des projets à conduire en matière d'accessibilité aux services et aux soins, de développement de l'attractivité, de redynamisation des bourgs-centres, de mobilité, de transition

Téléphone : 04 66 47 46 49

Adresse de correspondance : PETR du Pays du Gévaudan-Lozère
ZA Ste-Catherine, 830 avenue de la méridienne, 48100 Marvejols

écologique ou encore de cohésion sociale, afin d'accompagner la mise en œuvre d'un projet de territoire.

Contrat Territorial Occitanie

Le contrat territorial Occitanie Aubrac Olt Causse Gévaudan conclu avec la Région Occitanie sur la période 2018-2021 permet d'accompagner financièrement les projets structurants du territoire, dans les domaines tels que l'économie, le tourisme, la requalification des bourgs-centres, les services à la population, la culture et la transition énergétique.

Les Communes et Communautés de Communes sont invitées à prendre contact avec Adrien LAMAT responsable de la contractualisation, sur leurs projets concernant ces différentes thématiques.

Contrat Bourg-Centre Occitanie

Le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère a soutenu et accompagné les collectivités dans l'élaboration du contrat « bourgs-centres » proposé par la Région Occitanie.

Le contrat bourg-centre 2018-2021 s'appuie sur un diagnostic approfondi et partagé, sur l'identification des enjeux et objectifs à moyen et long termes et sur la définition d'un programme pluriannuel d'investissement dans les différents domaines du développement économique, de l'habitat, des services aux publics, des équipements culturels, de loisirs et sportifs.

Les communes de Marvejols, Saint-Chély d'Apcher, Bourgs sur Colagne, Le Malzieu-Ville, La Canourgue, Nasbinals et Peyre-en-Aubrac ont contractualisé avec la Région. La commune de Saint-Germain-du-Teil est dans la rédaction de leur contrat bourg-centre, pour maintenir l'attractivité du territoire et ainsi de favoriser l'installation de nouvelles populations.

Leader



Le programme Leader qui signifie liaison entre action de développement de l'économie rurale est un dispositif de financement des projets locaux à l'aide de fonds européens pour les projets publics et privés.

Ce programme est mis en place depuis la première programmation de la période 2007/2013 et a été reconduit pour la période 2014/2020.

La stratégie et l'octroi des financements se font localement avec un groupe d'action locale (GAL) Gévaudan-Lozère. La stratégie est d'accroître l'attractivité et l'économie du Pays de Gévaudan-Lozère pour maintenir et développer sa population.

Une enveloppe financière a été dédiée pour la période 2014/2020 avec plus de 2 500 000 €. Aujourd'hui les avis d'opportunités favorables octroyés par le Gal Gévaudan-Lozère ont permis de réserver près de 90 % de l'enveloppe totale.

Les objectifs sont de soutenir les projets innovants favorisant l'emploi, le développement économique et le tourisme, la mise en réseau des acteurs locaux et l'attractivité du territoire rural.

Si vous avez un projet, une équipe d'animation se tient à votre disposition :

- pour l'économie et la culture : Gaëlle LAURANT glaurent@petr-gevaudan-lozere.fr
- pour le tourisme et la gestion administrative et financière du programme LEADER : Guillaume BONICEL gbonicel@petr-gevaudan-lozere.fr
- pour les projets des collectivités : Adrien LAMAT alamat@petr-gevaudan-lozere.fr

Plantes & Santé

Le PETR du Pays du Gévaudan Lozère a la particularité de compter sur son territoire trois entreprises de transformation :

- CRODAROM, à Chanac, tournée vers la production de cosmétique
- La SADEV (Groupe IFF), à Peyre-en-Aubrac, tournée vers le secteur de la parfumerie
- ESSENCIAGUA à la Tieule, distillerie d'huiles essentielles en bio, tournée vers le secteur du bien-être et de l'aromathérapie.

Ces entreprises ont émis le souhait de relocaliser une partie de leurs achats de plantes mais se heurtent à l'insuffisance de production locale.

Le volet aval revêt un intérêt, particulièrement dans le secteur de la santé et du bien-être, en raison de la très forte présence d'établissements médico-sociaux sur le territoire du PETR du Pays du Gévaudan-Lozère. Ce secteur d'activité, premier employeur salarié du territoire, pourrait s'associer à des actions pilotes avec ses patients.

L'aspect bien être revêt également un intérêt tout particulier sur notre territoire traversé de chemin de Grandes randonnées et

apprécié pour ces grands espaces et activités de pleine nature.

La santé recouvre donc une notion très large dont le bien être constitue un des fondements.

Le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère a décidé de mettre en place une mission d'accompagnement à l'émergence de cette filière « Plantes et santé », avec pour objectifs :

- Identifier et développer le potentiel sur l'amont (production, transformation) et l'aval (santé, bien-être)
- A partir d'expérimentations dans d'autres territoires, mettre en place des actions pilotes avec les établissements de santé
- Accompagner, via les partenaires agricoles, les premières productions locales et la contractualisation avec les entreprises de transformation
- Structurer et animer le réseau d'acteurs locaux (producteurs, entreprises, collectivités, établissements, financeurs), en veillant à l'inscrire dans les initiatives existantes (projet départemental, filière régionale et nationale)
- Mobiliser les financements pour les actions et l'animation de la filière

Le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère a créé un poste de Chargée de Mission « Plantes et Santé » et cette mission a été confiée à Sylvie Thomel depuis janvier 2020. La commune de la Tieule est à l'origine de la mise en place de ce projet.

Cette mission s'inscrit dans le Contrat de Transition Ecologique et constitue un axe original de ce contrat. Le poste de Chargée de Mission « Plantes et Santé » devrait se prolonger durant les deux années à venir (2021/2022) et s'élargir à l'animation du Contrat de Transition Ecologique (CTE).



Signature du CTE en présence de Mme Valérie HATSH, Préfète de la Lozère

Pour contacter le PETR du Pays du Gévaudan-Lozère :

04 66 47 46 49

contact@petr-gevaudan-lozere.fr

Consultez notre site internet :

<https://www.pays-gevaudan-lozere.fr/>

Téléphone : 04 66 47 46 49

Adresse de correspondance : PETR du Pays du Gévaudan-Lozère
ZA Ste-Catherine, 830 avenue de la méridienne, 48100 Marvejols